

<https://saint-etienne-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article434>

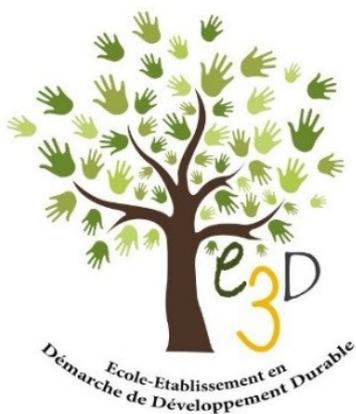


Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire



Faire labelliser son école (label E3D)

- EDD -



Date de mise en ligne : mardi 4 juillet 2023

Copyright © Inspection de l'éducation nationale de Saint-Etienne sud - Tous

droits réservés

Faire labelliser son école (label E3D)

La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. C'est une composante importante parmi les différentes modalités de renforcement de l'éducation au développement durable qui sont impulsées au niveau national et académique depuis 2019.

Au total, au niveau national, près de 10 000 écoles, collèges et lycées sont à présent labellisés E3D selon le dernier bilan annuel consolidé en septembre 2022. C'est encore une belle progression par rapport à l'an dernier (7 700 en septembre 2021).

Toutes les informations concernant le pilotage départemental de la labellisation E3D sont disponibles ici :

<https://sciences-edd42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article105>

Le cadrage national de cette labellisation est consultable sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/1118/la-labellisation-e3d>

Enfin, l'académie de Lyon, via son site dédié à l'éducation au développement durable, propose une aide à la préparation de la demande de labellisation E3D :

<https://edd.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article626>